

L'Insee publie l'édition 2015 de La France et ses territoires

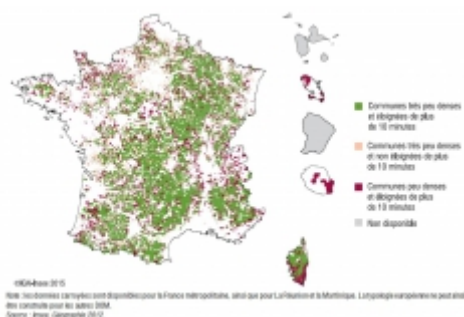
27 mai 2015

Après l'édition 2010 de *La France et ses régions*, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de publier *La France et ses territoires*. L'Institut s'y livre à une série d'analyses du territoire français, dans un contexte national marqué par plusieurs réformes, en cours (mise en œuvre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et de celle relative à la nouvelle délimitation des régions) et à venir (projet de loi sur la nouvelle organisation du territoire de la République).

À travers une série de dossiers sont proposées différentes grilles d'analyse du territoire et de son fonctionnement, tant démographique que social et économique : degré de densité de population, rôle des villes avec les unités et aires urbaines, étude des marchés locaux du travail dans les zones d'emploi et prise en compte du contexte européen. Élément nouveau de cette édition, l'Insee dresse un panorama des régions dans leur future délimitation au 1^{er} janvier 2016.

Concernant les territoires ruraux, longtemps définis en négatif comme des espaces « non-urbains », l'Insee présente [une nouvelle approche](#) plus « morphologique », issue des travaux de classification « urbain-rural » de la Commission européenne (typologie « Degré d'urbanisation », 2011), qui prend en considération la continuité de l'espace en s'appuyant sur la localisation et la concentration des populations (voir carte ci-dessous). Cette grille d'analyse tient mieux compte des évolutions territoriales avec des liens campagnes-villes resserrés et des espaces ruraux qui se définissent davantage comme un « cadre de vie ». Elle permet, combinée à d'autres données comme l'emploi et la présence de services et d'équipements, de mesurer l'enclavement et l'éloignement de territoires très diversifiés.

Typologie européenne élargie et accès aux équipements et services de proximité



L'Insee observe ainsi que 90 % des communes françaises sont peu densément peuplées, regroupant 35 % de la population, et que « les plus faibles densités – communes très peu denses – concernent un tiers des communes et 4 % de la population », les trois quarts de ces dernières étant considérées comme isolées (ie éloignées de l'influence des villes). Toutefois, l'Institut souligne que « la faible densité n'est pourtant pas toujours synonyme de dépeuplement » puisque ces espaces peu et très peu denses ont connu des taux respectifs de croissance de la population de 5,2 % et 3,3 % entre 2006 et 2011 (contre seulement + 1,2 % dans les communes denses).

Pour mémoire, l'Insee a publié une étude en octobre 2014 sur la qualité de vie dans les territoires français (voir à ce sujet [un précédent billet sur ce blog](#)).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : [Insee](#)